

Au du Jal

Année 2023 no 2— MAI

Dans ce numéro :

| | |
|--|-----|
| Nouvelles municipales Avis public | 2-3 |
| Le jardin d'Aurore RIDT | 4 |
| Enfants actifs Pêche en herbe Comité des usagers | 5 |
| Camping Camp de jour | 6-7 |
| Fête Dieu (Fabrique) | 8 |
| Fête de la Famille | 9 |
| Club des 50 ans et + | 10 |
| Bibliothèque | 11 |
| Moule zébrée | 12 |



Merci aux bénévoles !

La semaine de l'action bénévole se déroulait du 16 au 22 avril dernier. Pour l'occasion, la municipalité a choisi des bénévoles afin de les remercier pour leurs diverses implications.

Monsieur Normand Huard, Soeur Alice Beaudoin et madame Sylvie et monsieur Jean-Rock Fournier ont chacun reçu un cadeau d'une valeur de 40\$ contenant des articles à l'effigie du thème:

Bénévolons à l'unisson!

Nous profitons de l'occasion pour remercier TOUS les bénévoles de notre communauté.

Votre implication est essentielle et nous vous en sommes reconnaissants.

MERCI !

Séances du conseil 2023 à 19h30

| | |
|-------|-------------|
| Lundi | 5 juin |
| Mardi | 5 septembre |
| Lundi | 2 octobre |
| Lundi | 6 novembre |
| Lundi | 4 décembre |

Nouvelles Municipales

Voici l'horaire régulier du bureau municipal

Lundi au jeudi:
9h00 à 11h30 et 12h30 à 16h00
*vendredi sur rendez-vous

Bureau: 418-899-2834
info@municipaliteauclair.ca

Urgence: 581-337-4227

Travaux publics: 418-899-0378

Dates des versements de taxe

3e versement: 15 mai 2023
4e versement: 15 juin 2023
5e versement: 17 juillet 2023
6e versement: 21 août 2023

Compostage

Le bac de compostage qui était au coin de la route 295 et du chemin de l'Héritage pour la période hivernale à été remis au camping pour l'été. Merci!

Voici les dates des prochaines séances régulières du conseil municipal:

Les lundis 5 juin et 3 juillet 2023 à la salle de l'Amitié à 19h30.

Bienvenue à tous!

Plans d'arbres

Dans le cadre du mois de l'arbre, nous aurons des plans d'arbres à donner aux citoyens. Nous aurons plus de détails concernant la distribution en mai. Surveillez nos publications!

Rappel abris d'auto

Les abris d'hiver sont autorisés seulement pendant la période du **15 octobre au 1^{er} mai.** En dehors de ces dates, ils doivent être démantelés et entreposés. Merci de votre collaboration.

Semences à donner

Nous avons encore des graines de semences à donner au bureau. Vous pouvez passer sur les heures d'ouverture. Nous avons encore une belle variété de légumes, fleurs et fines herbes.
Nous avons refait le plein de carotte et de laitue !!





Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 1^{er} mai, le conseil municipal d'Auclair a adopté le règlement numéro 2023-01 intitulé : Règlement décrétant un emprunt de 130 000\$ pour la construction d'un nouvel abri à sel.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 2023-01 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 9 mai 2023, au bureau de la municipalité d'Auclair, situé au 681, rue du Clocher.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 2023-01 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 48. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 2023-01 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 9 heures le 10 mai 2023, au bureau municipal situé au 681, rue du Clocher.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité sur les heures normales d'ouverture du bureau (du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et 12h30 à 16h00).

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 9 mai 2023, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
⇒ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
⇒ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois;
⇒ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
⇒ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1^{er} mai 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Auclair le 2 mai 2023

LE JARDIN D'AURORE

Ces dernières années, un jardin communautaire a germé sur le territoire de la municipalité! Ce jardin permettra aux citoyens de développer leur autonomie alimentaire en offrant de belles occasions de rencontres sociales.

Il est possible pour vous de devenir membre du jardin et ainsi, avoir accès à votre parcelle de terrain et aux plantations collectives.

Nous espérons que le jardin communautaire et la pergola deviendront des lieux de rencontre et de partage pour les citoyens de tous âges. Merci de respecter les lieux.

Une rencontre informative aura lieu le **mardi, 9 mai à 18h00** à la pergola du jardin communautaire. Le partage des parcelles de terrain aura lieu lors de cette rencontre, votre présence est donc importante autant *pour les anciens que pour les nouveaux membres.*

Pour plus de détails et d'informations, consulter la page Facebook :



Auclair, mon village, mon jardin!



Au plaisir de tous jardiner ensemble!!!

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LE 15 JUIN 2023
au ridt.ca ou par téléphone 1 866 789-RIDT (7438)

UNE SEULE COLLECTE D'ENCOMBRANTS, PRÉVUE AU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET 2023
Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

RIDT

Pour s'inscrire :

ridt.ca

La prochaine collecte des encombrants est prévue le lundi 3 juillet 2023 à Auclair.

L'inscription est obligatoire et nous vous rappelons qu'aucune inscription ne sera acceptée après la fermeture du formulaire, le 15 juin 2023 et ce, même si les collectes n'ont pas encore eu lieu.

En tout temps, si vous ne pouvez pas attendre la collecte des encombrants, vous pouvez apporter vos encombrants gratuitement dans l'un des 4 écocentres de la RIDT.



ENFANTS ACTIFS

La commission des Loisirs d'Auclair est fière d'annoncer la continuité du programme de contribution aux familles dont les enfants participent à des activités sportives et culturelles.

Détails :

- Ce programme est offert aux enfants de la municipalité;
- Âge maximal 16 ans;
- Un montant de 50\$ par enfant peut être offert par année;
- Reçu ou autre preuve de l'inscription doit être fourni.

Si vous avez un enfant qui est inscrit à une activité admissible, veuillez envoyer un courriel au: info@municipaliteauclair.ca pour recevoir le formulaire. Ne pas oublier de fournir la preuve d'inscription. Ensuite, le comité en place étudiera votre demande et si votre enfant est éligible, il nous fera plaisir de vous remettre la contribution.

Nous faisons tout notre possible pour offrir à toute la population des services répondant aux besoins de tous.

PÊCHE EN HERBE

Nous préparons actuellement une activité de pêche dans le ruisseau de la plage le samedi 3 juin. Dès que nous aurons plus de détails, il nous fera plaisir de vous inviter officiellement à cette activité! Rester à l'affût!



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

COMITE DES USAGERS CONTINUE DE TEMISCOUATA

DATE

13 juin 2023 – 13 :30

LIEU

Salle Gérald-Marquis

À l'Hôpital Notre-Dame-du-Lac

58, rue de l'Église

Pour information : 418 899-0214, poste 10750

INVITE SPECIALE

Dr Pierre Olivier Dufresne fera une Mini conférence sur les soins de fin de vie

À QUOI SERT LE COMITÉ DES USAGERS ?

- Renseigner les usagers sur leurs droits et obligations ;
- Promouvoir la qualité des services offerts aux usagers ;
- Évaluer le degré de satisfaction des usagers en fonction des services obtenus ;
- Accompagner et assister un usager ;
- S'assurer du bon fonctionnement du comité des résidents.

AVIS DE CONVOCATION

AGA
2023

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec

À QUI S'ADRESSENT NOS SERVICES ?

À toute personne qui utilise les services du réseau de la santé et des services sociaux du CISSS du Bas St-Laurent ou toute personne hébergée en CHSLD.



*Bienvenue
à tous !*

Voici le calendrier des activités du camping. Nous invitons tous les citoyens à se joindre aux festivités tout au long de la saison estivale. Surveillez la page Facebook du camping pour connaître les détails de chaque activité.

Fête nationale du Québec
Samedi, 24 juin en soirée

Sébastien Caron Chansonnier
Samedi, 29 juillet à 20h00



Bingo
Samedi, 1 juillet à 19h00
au chapiteau



Bingo
Samedi, 5 août à 19h00
au chapiteau

Souper avec le traiteur
Gros Porc BBQ
Samedi, 8 juillet
dès 16h00 au chapiteau

Beach Party FLUO
Samedi, 12 août à 19h00
Sur la plage
(au chapiteau si mauvais temps)

Noël des campeurs
Samedi, 22 juillet
au chapiteau
14h00: bingo pour enfants
18h30: Parade de VTT
19h00: arrivée du Père Noël
et distribution des cadeaux
20h00: Soirée musicale
avec Dj Steeve



Costumez-vous, le fluo sera à l'honneur!
Musique avec Dj Steeve
et feu de joie sur la plage!



Halloween du campeur
Samedi, 26 août
de 18h30 à 19h30
Collecte de bonbons dans
les rues du camping pour
les enfants costumés!

Nous recrutons!

Il est temps de réserver vos vacances estivales!

Vous prévoyez faire un séjour au camping cet été? Ne perdez pas de temps et assurez-vous d'avoir l'emplacement que vous désirez en réservant maintenant:

info@campingmunicipaldeaclair.ca

A colorful poster for 'Camp de jour d'Auclair'. The background is light green with illustrations of trees and a sun. The text is arranged in three main sections. The top section describes the camp as a day camp for preschool and primary children. The middle section describes the location as a safe natural environment. The bottom section provides the schedule and contact information. A beach ball is at the bottom center.

LE CAMP DE JOUR D'AUCLAIR REVIENT CET ÉTÉ AVEC UNE FOULE D'ACTIVITÉS POUR LES JEUNES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE.

SITUÉ SUR LE MAGNIFIQUE SITE DU CAMPING D'EAU CLAIRE, LE CAMP DE JOUR T'OFFRE UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE AU COEUR DE LA NATURE.

HORAIRE
DU 27 JUIN AU 3 AOÛT
DE 8H30 À 16H30

Camp de jour d'Auclair

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:
MÉLYNA
418-899-2834 #1
INFO@MUNICIPALITEAUCLAIR.CA

C'est le temps d'inscrire vos enfants au camp de jour!

Vous pouvez consulter le guide des parents et obtenir le formulaire d'inscription sur le site web de la municipalité:

www.municipaliteauclair.ca ou par courriel:
info@municipaliteauclair.ca

N'hésitez pas à nous consulter pour toutes questions ou informations!

Au plaisir!

La Fabrique d'Auclair organise

LA FÊTE DIEU

Dimanche le 11 juin 2023

BRUNCH



DÈS 9H À LA SALLE MARGUERITE L. GRÉGOIRE

15\$ POUR LES ADULTES
8\$ POUR LES 6 À 12 ANS
GRATUIT POUR LES 5 ANS ET MOINS





C'est le retour de la

Fête de la famille

LE SAMEDI

15 JUILLET 2023

SUR LE SITE DU CAMPING
MUNICIPAL D'EAU CLAIRE

SURVEILLEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR
CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS ET LA
PROGRAMMATION DE CETTE 11^E ÉDITION
HAUTE EN COULEUR!

UNE JOURNÉE FAMILIALE

100% GRATUITE

ET 100% PLAISIR !!!





Club des 50 ans et + d'Auclair

Bonne Fête à tous nos membres
qui auront leur anniversaire



En Mai 2023

Michel Ouellet, Langis Dubé, Michel Castonguay, Madeleine
Pellerin, Wolodymyr Arabackyj, Huguette Dubé, Jean-Marie Gilbert

En Juin 2023

Joëlyne Lehoux, Martin Gagnon, Anne-Marie Michaud, Lucie Gilbert

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB 50 ANS ET + D'AUCLAIR

Aux membres actifs du club des 50 ans et plus d'Auclair, vous êtes
invités à l'assemblée générale le :

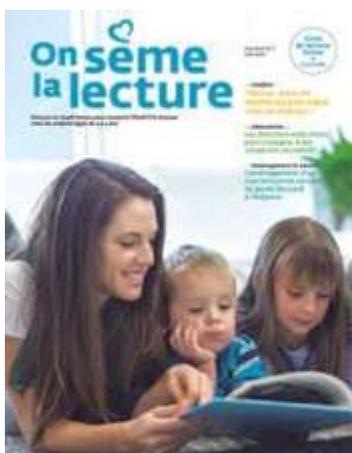
DATE : 17 MAI 2023 À 13 :30
ENDROIT : SALLE DE L'AMITIÉ
775 RUE DU CLOCHER, AUCLAIR

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, outre l'adoption du rapport des activités et des états financiers, vous devrez élire les administrateurs, quatre postes sont en élection cette année. Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre d'administrateur doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en candidature au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale. Il est possible de se procurer les formulaires officiels de mise en candidature en communiquant avec la secrétaire du club.

Comptant sur votre participation, vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour.

De votre comité du Club 50 ans + d'Auclair

*Michel Castonguay, président, Mariette Turcotte, vice-présidente, Jeannine Gilbert, administration,
Marjolaine Ouellet, administration, Gérard Albert, administration, Ginette Turcotte, administration
Josée Carette, secrétaire-trésorière*



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE D'ICI FIN JUIN 2023
L'HORAIRE D'ÉTÉ SERA PUBLIÉ BIENTÔT!

Les Mardis : 13 à 14 h et **Jeudis** : 14 à 16 h

Le soir : Sur réservation seulement pour les personnes qui n'ont aucune possibilité de venir le jour. Vous appelez Huguette au no suivant : 581-337-8586 pour prendre un rendez-vous ou par courriel huguetterieux438@gmail.com

Ou Nicole au 418-899-2367

Nous vous suggérons de faire vos demandes spéciales:

Par Courriel, Messenger_ ou téléphone Voici les coordonnées

Gilles Lagrois : 418-899-6509 gilles.lagrois1@gmail.com

Huguette Rioux : 581-337-8586 sur Messenger ou courriel huguetterieux438@gmail.com .

Venez faire le plein de lecture pour la saison estivale! Un bon livre c'est un ami!

Bon mois de mai à tous!

Biblio : 418-899-2834

Poste 4



Rencontre citoyenne concernant l'état de santé de notre lac et les mesures à prendre pour le garder en santé. Une invitation spéciale à tous les riverains: cette rencontre est importante afin de cibler des actions de protection pour notre magnifique grand lac Squatec!

Également, au cours de cette rencontre, nous ferons un compte rendu à la population de l'avancement des dossiers concernant l'aménagement d'un débarcadère public Auclair-Lejeune, la mise en place d'une station de lavage au camping et le suivi de la qualité de l'eau du Grand lac Squatec.

Nous comptons sur votre participation.

Mardi, 16 mai à 19h00

à la salle de l'école la Marguerite

Conférence par monsieur Alain Tardif:

- Impacts socio-économique et écologique de ces envahisseurs;
 - Les moyens pour éviter la propagation;
 - Station de lavage et réglementation.

Prix de participation: 3 exemplaires du livre de m. Tardif:
Lac Témiscouata parc grandeur nature

Ensemble, nous pouvons faire la différence!



STATION DE LAVAGE OBLIGATOIRE

- 1 **VIDER** les eaux de votre bateau et du vivier (le moteur, les ballasts, les glacières, etc.)
- 2 **RETIRER** manuellement les fragments de plantes visibles. Il est important d'inspecter l'ensemble de votre équipement : embarcation, remorque, matériel de pêche ou de plongée, veste de sauvetage, pagaies, etc.
- 3 **JETER** les fragments de plantes aquatiques et les débris dans une poubelle
- 4 **LAVÉ À HAUTE PRESSION** afin de nettoyer l'embarcation et les équipements
- 5 **RÉPÉTER L'OPÉRATION** avant chaque visite d'un plan d'eau

LA MOULE ZÉBRÉE,
NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.